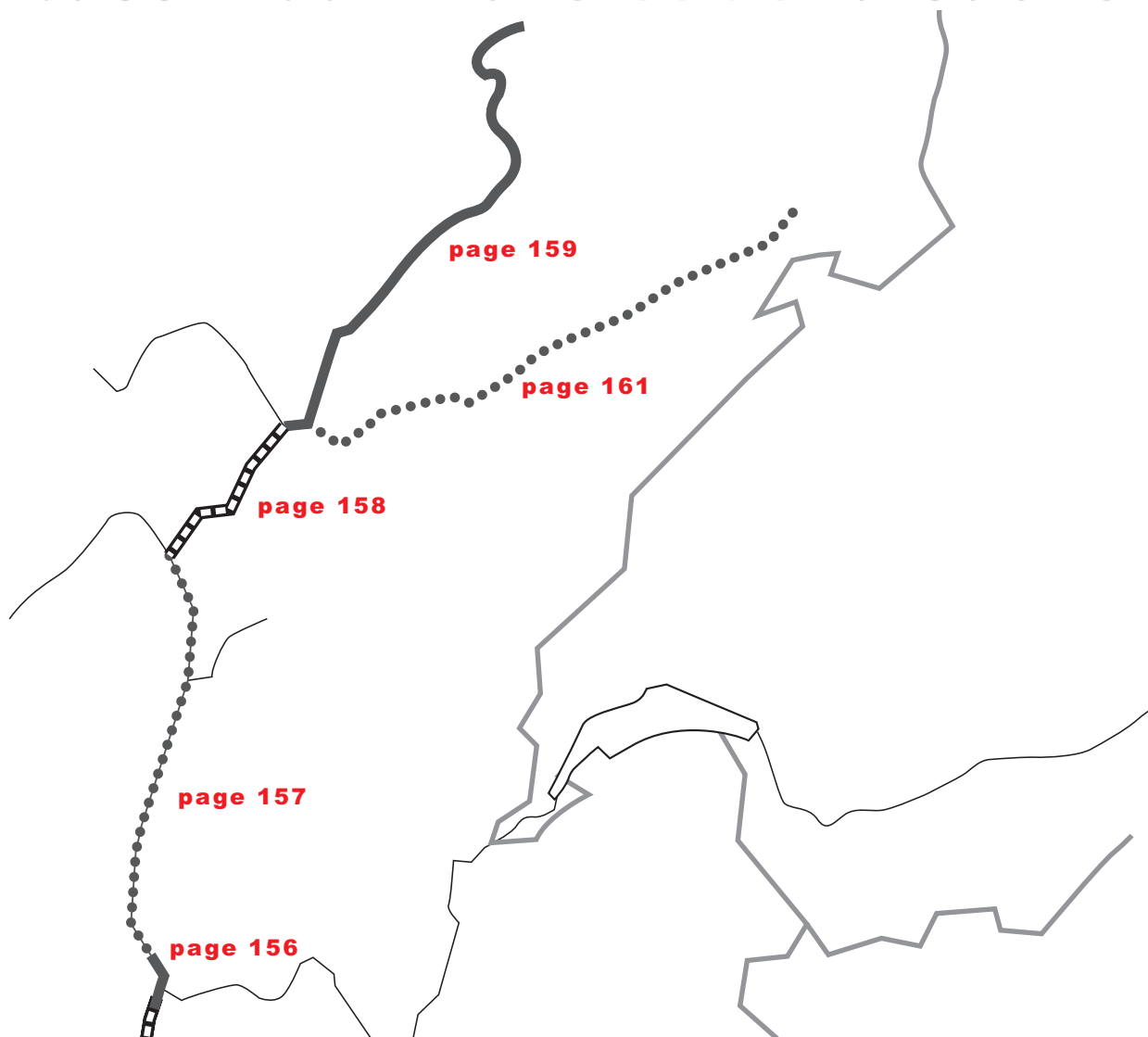


voies du bassin du Rhône et de la Saône



A map outline with a highlighted path. The path is a thick, dark grey line that follows a jagged, vertical route through the center of the map. Two red text labels, "page 154" and "page 155", are placed near the path. "page 154" is located in the upper-middle section, and "page 155" is located in the lower-left section. The rest of the map is a thin grey outline.

page 154

page 155

le Rhône à grand gabarit

suite page 156



Fermé 1^{er} janvier, 11 novembre et 25 décembre.

tous les jours



- navigation libre
- navigation programmée
- service spécial d'éclusement
- fermeture d'ouvrages

La navigation programmée est réservée aux bateaux de commerce.

Les demandes de passage se font par un numéro unique au 0820 101 020 et doivent être formulées avant 20 h00 (19h30 pour les écluses de Barcarin et Port-St-Louis).

L'écluse d'Arles du canal d'Arles à Bouc est ouverte toute l'année de 8 h00 à 9 h00 et de 16 h00 à 17 h00. Les éclusages sont assurés tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés, sur demande 48 h à l'avance.

canal du Rhône à Sète

suite page 166

écluse de
Saint-Gilles

écluse n° 2 de
Nourriguier

suite page 154

Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre.

haute saison du 21 mars au 30 octobre



basse saison du 1^{er} janvier au 20 mars et du 31 octobre au 31 décembre



La navigation programmée est réservée aux bateaux de commerce

L'écluse de Nourriguier est ouverte toute l'année de 7 h00 à 19 h00 en navigation libre. Les jours de fermeture sont le 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, 14 juillet, 11 novembre et 25 décembre.

Les horaires de passage au pont mobile de Frontignan, situé sur l'itinéraire secondaire de Frontignan à l'étang de Thau sont :

En haute saison, du 1^{er} avril au 10 novembre, 2 ouvertures quotidiennes et systématiques (weekend et jours fériés compris à 8h30 et 16 h) :

En basse saison, du 11 novembre au 31 mars (weekend et jours fériés compris) une seule ouverture à 16 h.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

la Saône à grand gabarit, ouvrage de Couzon

suite page 154

écluse n° 9
de **Couzon**

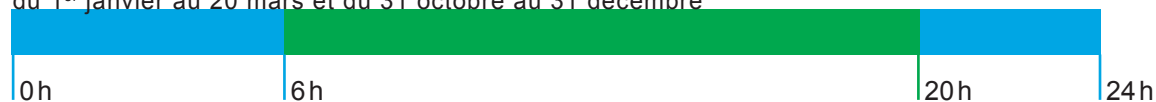
suite page 157

Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 21 mars au 30 octobre



du 1^{er} janvier au 20 mars et du 31 octobre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande et *modes d'exploitation associés* uniquement réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

la Saône à grand gabarit, ouvrages de Dracé et d'Ormes

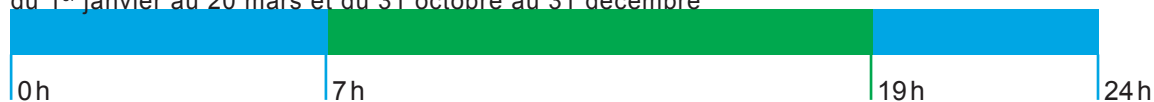


Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 21 mars au 30 octobre



du 1^{er} janvier au 20 mars et du 31 octobre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

- navigation libre
- navigation programmée
- service spécial d'éclusage
- fermeture d'ouvrages

la Saône à grand gabarit, ouvrages d'Écuelles et de Seurre

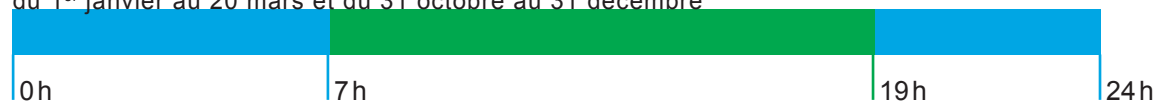


Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 11 novembre et 25 décembre.

du 21 mars au 30 octobre



du 1^{er} janvier au 20 mars et du 31 octobre au 31 décembre



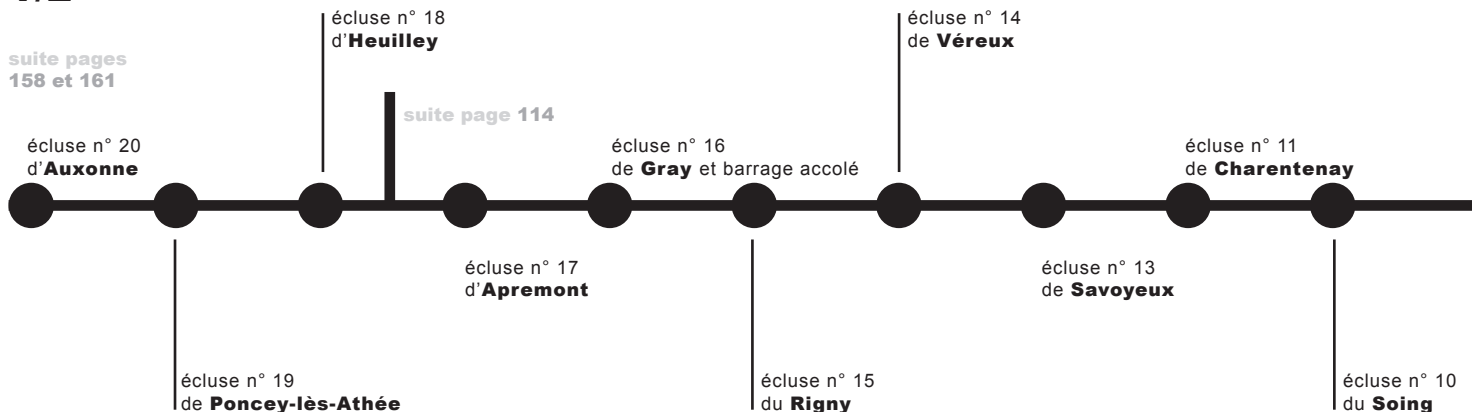
Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce : les demandes de passage dans la nuit doivent être formulées avant 15 h 00.

-  navigation libre
-  navigation programmée
-  service spécial d'éclusage
-  fermeture d'ouvrages

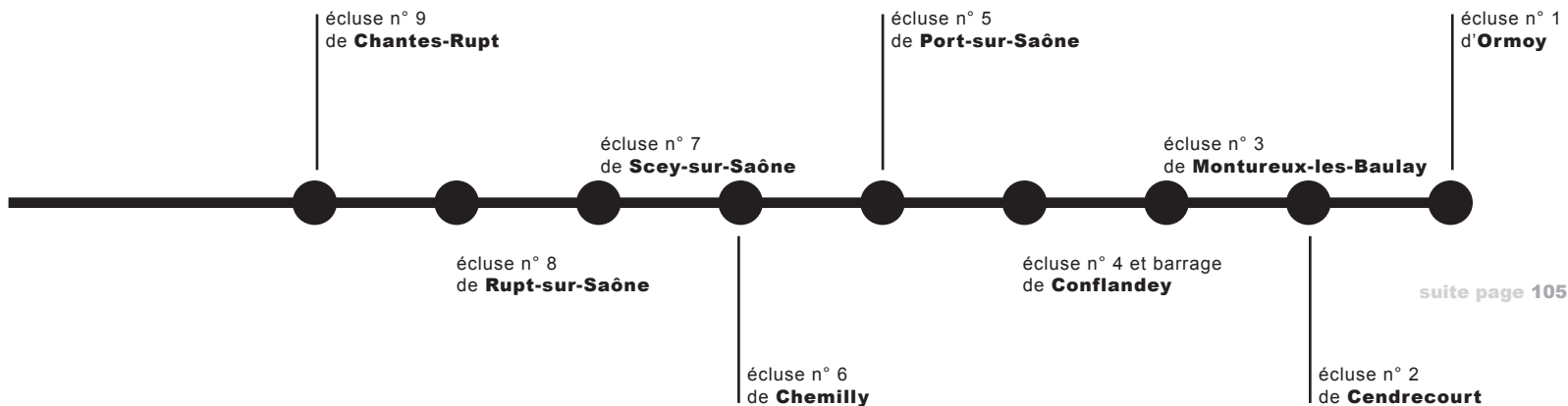
la Saône, de l'écluse n° 20 d'Auxonne à l'écluse n° 1 d'Ormay

1/2

suite pages
158 et 161



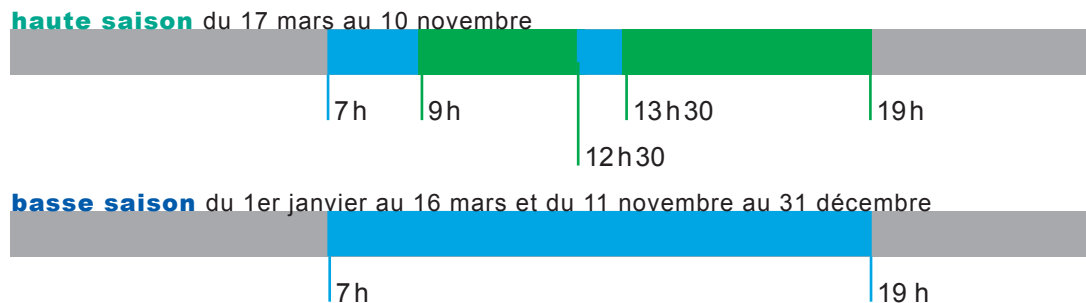
159



la Saône, de l'écluse n° 20 d'Auxonne à l'écluse n° 1 d'Ormoy

2/2

Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.



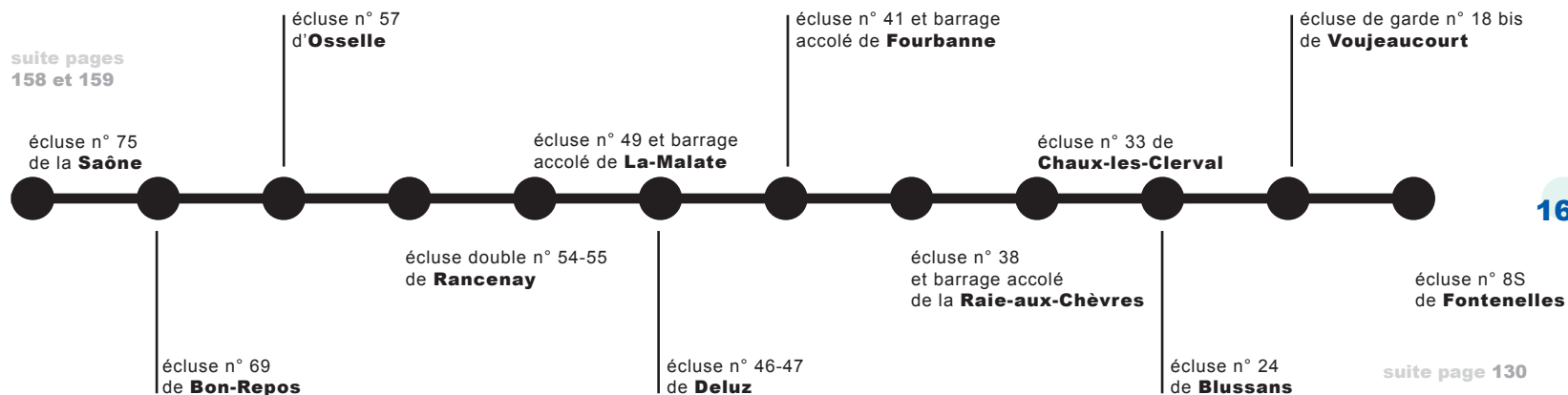
Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce en haute saison et acceptée en basse saison pour tous les usagers.

Les demandes de passage doivent être formulées la veille avant 15 h 00.



canal du Rhône au Rhin, de l'écluse n° 75 de Saint-Symphorien à l'écluse n° 8 de Fontenelles

1/2

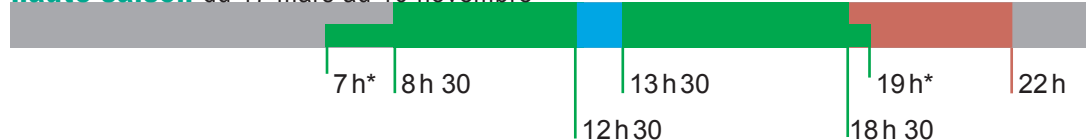


canal du Rhône au Rhin, de l'écluse n° 75 de Saint-Symphorien à l'écluse n° 8 de Fontenelles

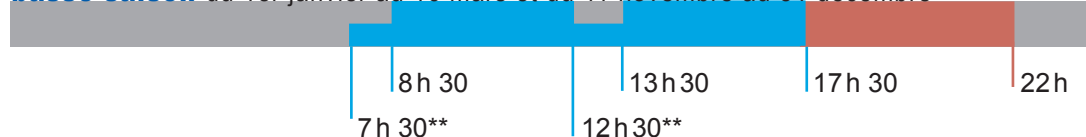
2/2

Fermé 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre et 25 décembre.

haute saison du 17 mars au 10 novembre



basse saison du 1^{er} janvier au 16 mars et du 11 novembre au 31 décembre



Navigation programmée ou navigation à la demande réservée aux bateaux de commerce en haute saison et acceptée en basse saison pour tous les usagers.

Les demandes de passages doivent être formulées la veille avant 15 h 00. Service spécial d'éclusage aux écluses 39 à 41 et 49 à 52 pour les bateaux à passagers autorisés uniquement.

* de 7 heures à 8 heures 30 et de 18 heures 30 à 19 heures, navigation libre sur le secteur automatisé, l'intervention du service n'est pas garantie en cas de défaillance d'un automate, les délais peuvent en conséquence durer sur cette période.

** La navigation à la demande des bateaux de commerce isolés est possible de 7h30 à 17h30 en basse saison.



